

critiques parce qu'il suppose vraisemblablement que le gouvernement s'en chargera. Le gouverneur de la Banque du Canada, à Terre-Neuve et ailleurs, a signalé le danger d'importer des capitaux des États-Unis à l'heure actuelle, disant que cela rendrait notre balance encore plus déficitaire. Or pendant ce temps, le ministre des Finances s'en va dire à New-York que le gouvernement n'a l'intention de prendre aucune mesure visant à décourager les importations de capitaux américains en vue de la mise en valeur de notre pays. Une attitude contredit l'autre dans ce domaine et, bien entendu, il s'ensuit un sentiment d'instabilité, d'incertitude et de désarroi dans un domaine,—celui du marché des obligations et de la finance,—où pareil désarroi et pareille incertitude peuvent causer infiniment de mal, et où les rumeurs et les réactions peuvent même jouer un rôle déterminant.

En fait, personne au pays n'est sûr de ce qui se passe; les rumeurs vont bon train. On entend parler d'accord parfait entre le ministre et le gouverneur,—et, en vérité, il devrait y avoir accord parfait,—sur la teneur des discours de celui-ci. On entend également dire qu'il y aurait de sérieuses divergences de vues entre eux, que la division régnerait au sein du cabinet. Selon certaines rumeurs le gouverneur de la banque aurait réclamé une série de restrictions qui, pour ne pas dire plus, exerceraient un effet malencontreux sur notre économie.

Un économiste conseil qui n'est certainement pas hostile au gouvernement, M. J. R. Petrie, a parlé de ces rumeurs dans un discours récent. Les propos qu'il a tenus à cet égard sont, je pense, non seulement éclairés, mais objectifs. Dans son discours du 31 janvier 1961, intitulé «Aspect de l'économie en 1961» et renfermant des propos favorables à la politique du gouvernement dans ces domaines, il dit:

Devant le discours prononcé il y a deux semaines à Ottawa par M. Coyne, où il dénonçait les investissements étrangers au pays, et devant la déclaration faite le lendemain à New-York par le ministre, où il disait que le Canada applaudit aux placements étrangers, on est presque forcé de conclure que nous poursuivons une politique contradictoire. Si M. Coyne souhaite vraiment des restrictions et que le gouvernement en impose,—Dieu nous en garde,—les capitaux étrangers pourraient bien fuir le pays, et les conséquences seraient désastreuses. Si les portefeuillistes américains retirent leurs capitaux du Canada, on peut fort bien s'attendre que les devises canadiennes tomberont de 10 p. 100, peut-être davantage.

Il a ajouté:

En bref, les «remèdes» que M. Coyne préconise me paraissent viser les symptômes plutôt que les causes de nos difficultés. Si ce que les journaux disent au sujet des prétentions de M. Coyne est fondé, les restrictions qu'il préconise détermineront en fin de compte l'endroit où nous devrons travailler, ce que nous pourrions construire, ce que

nous pourrions faire, ce que nous pourrions consommer et même la manière dont nous devons vivre. A mon sens, messieurs, cela confine à la dictature, et nous devons nous y opposer de toutes nos forces.

Monsieur l'Orateur, voilà un blâme très grave à propos d'une question de grande importance. Une autre critique est venue d'une autre source étrangère à la politique. Il s'agit de la brochure intitulée «*Maintaining Canada's Economic Independence*», du président de la Banque royale du Canada. M. McLaughlin dit ceci:

La critique la plus sensée qu'on puisse faire des taux de change et de la politique monétaire consiste, non pas à blâmer les autorités monétaires dans l'exercice de leurs fonctions publiques souvent mal vues de la population, mais à insister sur le fait que si les mesures qu'elles prennent étaient plus souples, et surtout que si leurs directives étaient mieux expliquées aux banques, au marché de la monnaie et au public, nombre de crises passagères et une foule de bouleversements plutôt légers du marché disparaîtraient.

Sous le régime actuel, avec des taux bancaires flottants qui ne valent rien comme indices, les banques doivent prévoir non seulement le cours de l'économie,—c'est leur fonction,—mais aussi le cours de la politique monétaire,—et j'affirme que cela n'est pas leur affaire. J'admets que le gouverneur de la Banque du Canada doit tenir compte des mêmes incertitudes quant au cours des événements économiques et aux changements de la politique gouvernementale. C'est pourquoi tout ce que les banques peuvent vraiment espérer c'est qu'on leur dise ce qu'on peut leur dire, non pas ce que sera la politique monétaire à l'avenir, mais ce qu'elle est dans le moment. Elles doivent se contenter du marché du du comptant et non pas du marché à terme en ce qui a trait à la politique monétaire. Le malheur c'est qu'aujourd'hui elles ne peuvent même pas obtenir cela.

Voilà un autre blâme très grave, monsieur l'Orateur.

M. Campbell (Stormont): Le député me permettrait-il de lui poser une question? Étant parmi les nouveaux députés, je ne suis pas trop au courant du contrôle que le gouvernement exerce sur la Banque du Canada. Le chef de l'opposition recommande-t-il sérieusement qu'on renvoie le gouverneur de la Banque du Canada, sans plus de formalités?

L'hon. M. Pearson: Si le député peut se contenter avec la patience qui lui est coutumière, j'aborderai ce sujet plus loin.

M. Campbell (Stormont): Un oui ou un non répondrait à ma question.

L'hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, la question est des plus importantes, et je me propose d'y répondre mais non pas par un oui ou par un non, comme le député s'en rendra compte tout à l'heure. Peut-être a-t-il l'habitude de régler ces complexes questions monétaires et financières par un simple oui ou par un non. Peut-être ferait-il la même chose à l'égard du gouvernement s'il constate